

# SUR LES TRACES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

OCCUPATION  
LIBÉRATION  
LIEUX DE MÉMOIRE

30, Place Guillaume II  
L-1648 Luxembourg  
Tel.: (+352) 22 28 09  
touristinfo@lcto.lu  
luxembourg-city.com



Le 10 mai 1940, la Wehrmacht envahit les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg, pays neutres. Charlotte, Grande-Duchesse de Luxembourg, part en exil, accompagnée de son époux, de leurs enfants et des membres du gouvernement. Son périple la mène à travers la

France et le Portugal, et après des séjours aux États-Unis et au Canada, elle gagne l'Angleterre. Le gouvernement, dont l'un des ministres n'a toutefois pas réussi à prendre la fuite, s'établit en exil à Montréal et à Londres. En décidant de quitter le pays, la souveraine luxembourgeoise

se soustrait au diktat de l'occupant nazi. Sa décision de rejoindre les rangs des Alliés permet au Luxembourg de conserver son indépendance. Le pays restera placé sous administration militaire allemande jusqu'au 31 juillet 1940.

## SUR LES TRACES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

### Highlights

L'histoire de la ville de Luxembourg sous l'Occupation.

### Visite

À pied

### Durée et longueur

1 heure / 2,5 km

### Visite libre

Voir ce feuillet et panneaux sur place.

### Visites guidées avec votre guide personnel

Voir ce feuillet.

### Plus d'informations

secondeguerremondiale.public.lu  
luxembourg-city.com

La visite guidée a pour point de départ le Cercle Cité.



**1 Place d'Armes**

**1 Place d'Armes**

Le 6 août 1940, la Place d'Armes est le théâtre de la première apparition publique du gauleiter Gustav Simon, nommé chef de l'administration civile (« Chef der Zivilverwaltung » - CdZ) de l'occupant allemand, composée de 800 agents de la Schutzpolizei (police allemande de protection, « Schupos »). Le même jour, le CdZ publie un décret qui instaure l'allemand comme langue officielle : le « charabia » luxembourgeois doit disparaître, puisqu'il s'agit de défranciser (« entwelschen ») et de germaniser (« eindeutsch ») le Luxembourg. Les noms des rues, des villes, des enseignes et des commerces en français, de même que les patronymes, sont transposés en allemand. Il est dorénavant interdit de dire « merci », « bonjour » ou « pardon », et même le port du béret est interdit par décret.



**2 Palais grand-ducal**

**2 Palais grand-ducal**

La résidence urbaine de la Grande-Duchesse a été cédée à la Ville de Luxembourg en tant que nouveau propriétaire. Les nazis utilisent le Palais comme salle de concert, débit de boisson (« Schlossschenke », littéralement : estaminet du château) et cercle privé (« Kameradschaftsheim », littéralement : foyer de la camaraderie), et comptent même y héberger une collection de peintures. En exil, la Grande-Duchesse sollicite le soutien du Président américain F.D. Roosevelt, qui lui conseille : « You have to put Luxembourg on the map » (« Vous devez vous assurer de la renommée du Luxembourg »). C'est à cette tâche que la souveraine du pays se consacrera dans les mois suivants.

En suivant la rue du Curé jusqu'au deuxième croisement, nous tournons à droite dans la rue du Marché-aux-Herbes, qui mène au Palais grand-ducal.



**3 Chambre des députés**

**3 Chambre des députés**

En octobre 1940, le chef de l'administration civile dissout par décret les institutions démocratiques du Grand-Duché. Le bâtiment de la Chambre des députés est occupé par l'Office de propagande (« Gaupropagandaamt ») du NSDAP.



**4 Place de Clairefontaine**

Nous longeons le Palais grand-ducal avant de tourner à droite dans la rue de l'Eau, qui nous mène sur la Place de Clairefontaine.



**5 Cathédrale Notre-Dame de Luxembourg**

**4 Place de Clairefontaine**

La Place de Clairefontaine accueille en son centre la statue de la Grande-Duchesse Charlotte (1896-1985), qui régna sur le pays de 1919 à 1964. Sous l'Occupation, Charlotte devient le symbole de l'indépendance luxembourgeoise. En août 1940, les Luxembourgeois protestent contre l'occupation allemande en arborant sur le revers de leurs vestes et manteaux des insignes aux motifs patriotiques, parmi lesquels le Lion rouge des commémorations du Centenaire de l'indépendance du Luxembourg en 1939 et le portrait de la Grande-Duchesse, découpé à partir de pièces de monnaie. Cette protestation originale est entrée dans l'histoire sous le nom de « Spéngelskrich » (guerre dite des insignes). Au cours de l'occupation nazie, la Grande-Duchesse ne s'adressera pas moins de quatorze fois à la population opprimée depuis l'étranger sur les ondes « ennemies », interdites, de la BBC. Si les premiers enregistrements sont sporadiques et ne dépassent guère deux minutes, une émission luxembourgeoise quotidienne est diffusée à partir d'octobre 1943. Le 14 avril 1945, Charlotte retourne au pays, où elle est accueillie par une foule en liesse.



**6 « Gëlle Fra »**

En suivant la rue Notre-Dame, nous atteignons le portail d'entrée de la cathédrale.



**7 Monument à la mémoire des victimes de la Shoah**

**5 Cathédrale Notre-Dame de Luxembourg**

L'Église catholique est restée la seule institution « nationale » et est devenue un refuge pour de nombreux Luxembourgeois pendant cette période terrible. La Vierge, vénérée comme la « Consolatrice des affligés » (Consolatrix Afflictorum), était considérée par beaucoup de



8 « Kanounenhiwwel »



9 Avenue de la Liberté (« Nei Avenue »)



10 « Rousegäertchen »



11 Villa Pauly



12 Place de Bruxelles



13 Ministère de l'Éducation nationale



14 Hôtel de Ville



15 10 septembre 1944

Luxembourgeois, avec la Grande-Duchesse, comme la figure maternelle protectrice du Luxembourg.

L'« Octave de la Sainte Vierge » a été très populaire pendant les quatre années d'occupation, malgré les nombreuses restrictions imposées par l'administration civile allemande. En 1943, par exemple, le pèlerinage à l'intérieur de la cathédrale est interdit, tout comme les processions dans les rues. Malgré toutes les restrictions et interdictions, les Luxembourgeois continuent de témoigner de leur attachement à cette tradition. Après la libération par les Américains en septembre 1944, la cathédrale a été la cible de la « Vergeltungswaffe » allemande, dite arme V3, une nouvelle arme de représailles.

Au prochain croisement, nous tournons à gauche dans la rue de l'Ancien Athénée pour nous diriger vers la Place de la Constitution.

6 « Gëlle Fra »

Sur la Place de la Constitution se dresse le Monument du Souvenir, dit « Gëlle Fra », conçu par le sculpteur luxembourgeois Claus Cito, en raison de la statue dorée d'une « déesse de la victoire » placée sur un obélisque. Le monument a été érigé en l'honneur des volontaires luxembourgeois ayant combattu, au prix de leur vie, dans les armées alliées lors de la Première Guerre mondiale. En octobre 1940, l'occupant nazi entame la destruction de ce symbole de la francophilie. Or, le démantèlement n'est achevé que le 21 octobre 1940, au terme de trois jours d'efforts considérables et devant des rassemblements de manifestants luxembourgeois, majoritairement des élèves de l'Athénée voisin. Pour la première fois, les commandos d'intervention de la police de sûreté (Sipo) et des services de sécurité (SD) interviennent brutalement et arrêtent une soixantaine de personnes, parmi lesquelles de nombreux adolescents. Le monument sera reconstruit en 1984/1985. Le socle comporte quatre petites plaques en bronze, dont les inscriptions (en luxembourgeois, en anglais, en français et en allemand) rappellent l'épisode de sa destruction. Monument dédié aux soldats luxembourgeois, il commémore également les volontaires luxembourgeois ayant combattu dans les rangs des Alliés durant la Seconde Guerre mondiale ainsi que les volontaires des missions de l'ONU. Aujourd'hui, le monument est le symbole de la liberté et de la résistance du peuple luxembourgeois.

En quittant la Place de la Constitution, nous empruntons le boulevard Franklin Delano Roosevelt en direction du Monument de la Shoah.

7 Monument à la mémoire des victimes de la Shoah

En 2009, des représentants de la communauté juive et des historiens, ayant fait des recherches sur la confiscation des biens juifs, ont demandé au gouvernement qu'un monument soit érigé afin de commémorer les victimes de la Shoah. Le 17 juin 2018, un monument à la mémoire des victimes de la Shoah, conçu par le sculpteur franco-israélien Schlomo Selinger, a été inauguré sur le boulevard Franklin Delano Roosevelt, à l'emplacement de la première synagogue.

Nous suivons le boulevard Franklin Delano Roosevelt jusqu'au « Kanounenhiwwel ».

8 « Kanounenhiwwel »

Depuis 1971, le « Kanounenhiwwel » (littéralement la Colline aux canons) abrite le Monument National de la Solidarité Luxembourgeoise, lieu de rassemblement de la plupart des commémorations nationales de la Seconde Guerre mondiale. Il rend hommage à la solidarité notable dont fit preuve la population luxembourgeoise pendant cette période et commémore toutes les victimes de la guerre. L'impact démographique pour la communauté luxembourgeoise, qui compte alors moins de 300 000 habitants, est dévastateur. Environ 2 % de la population ont perdu la vie. 3 963 Luxembourgeois sont arrêtés, incarcérés dans les geôles ou déportés dans les camps de concentration nazis. 791 personnes ne rentrent pas au pays. Sous l'Occupation, près de 4 200 Luxembourgeois sont déplacés de force dans les territoires orientaux du Reich. 11 168

jeunes luxembourgeois sont enrôlés de force dans le Service du travail (« Reichsarbeitsdienst », RAD), le service auxiliaire de guerre (« Kriegshilfsdienst », KHD) et la « Wehrmacht ». 2 752 ont été tués au combat ou portés disparus au combat. 3 614 jeunes femmes sont enrôlées dans le RAD et le KHD. 58 d'entre elles sont tuées. Avant la guerre, les 463 soldats de la Compagnie des volontaires du Luxembourg sont casernés sur le Plateau du Saint-Esprit. Des 463 soldats qui ont été transférés de force à Weimar le 4 décembre 1940 pour y suivre une formation, 264 ont fini dans les prisons et les camps de concentration allemands. 77 y ont péri ou ont été tués sous l'uniforme allemand. 91 ont déserté, combattu dans le Maquis ou se sont battus pour rejoindre les Alliés. 14 ont été assignés au 101<sup>e</sup> bataillon de réserve de la police et sont ainsi devenus complices des déportations et des massacres de la population juive dans le district de Lublin. En bas à droite du « Kanounenhiwwel » se trouvent deux autres monuments : le Monument de la Force Armée, hommage à la police, à la gendarmerie et à la Compagnie des volontaires, et le Monument du Corps Charlotte, dédié à la garde grand-ducale (1945-1966).

Le viaduc, communément appelé Passerelle – ou Al Bréck (littéralement Ancien Pont) – débouche sur l'avenue de la Gare – ou Al Avenue (littéralement Ancienne Avenue) - que nous suivons en direction de la gare centrale. Au troisième croisement, nous tournons au coin dans la rue Jean Origer.

Le nom de cette rue rappelle le prévôt du chapitre Jean Origer, mort au camp de concentration nazi de Dachau. Président du Parti de Droite et député, Origer était également directeur de l'imprimerie Saint-Paul, qui publie notamment le « Luxemburger Wort », quotidien catholique fondé le 23 mars 1848.

### 9 Avenue de la Liberté (« Nei Avenue »)

Nous suivons la rue Jean Origer en direction de l'avenue de la Liberté, ou Nei Avenue, littéralement la Nouvelle Avenue, et tournons à droite.

Construit à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, l'avenue menant de la vieille ville à la gare a été baptisée « Avenue de la Liberté ». Le 7 août 1940, elle a été renommée « Adolf-Hitler-Straße », prêtant alors son cadre aux grands défilés militaires des nazis et de leurs partisans luxembourgeois du « Volksdeutsche Bewegung », célébrant leur vision d'un État organisé militairement. Les bureaux de la Section IV A de l'Administration civile, en charge de la confiscation des « biens des juifs et des émigrants », se situent également sur cette avenue.

Nous suivons l'Avenue de la Liberté en direction de la ville haute.

### 10 « Rousegärtchen »

Ce petit parc, communément appelé « Rousegärtchen » (littéralement Jardin des roses) par les Luxembourgeois, s'appelle officiellement Place des Martyrs. Son nom commémore les 5 703 victimes de la Seconde Guerre mondiale au Luxembourg, parmi lesquelles 437 étrangers.

La rue de la Grève, qui longe le côté nord du parc, rappelle la Grève générale du 31 août 1942 en réaction à l'annonce, faite la veille par le gauleiter Gustav Simon, de l'introduction du Service militaire obligatoire dans la Wehrmacht à la jeunesse luxembourgeoise. Les hommes nés entre 1920 et 1924 font l'objet d'une convocation immédiate, suivis par les classes d'âge 1925 à 1927. Pour reprendre en main l'ordre public mis à mal par des mouvements de grève pendant trois jours (soit jusqu'au 2 septembre 1942), le gauleiter instaure un tribunal exceptionnel (« Standgericht ») qui prononce 21 peines de mort. 45 grévistes sont en plus remis à la Gestapo et déportés dans des camps de concentration.

La rue du Plébiscite, qui longe le côté sud de la place, fait référence au recensement de la population luxembourgeoise (« Personenstandsaufnahme ») organisé par l'occupant le 10 octobre 1941 afin d'établir la composition raciale de celle-ci. La Résistance luxembourgeoise devient active et voit dans ce recensement un vote sur une annexion du Luxembourg à l'Allemagne. À travers une vaste campagne organisée autour du slogan

« Dräimol Lëtzebuerg ! » (« Trois fois Luxembourg ! »), la Résistance luxembourgeoise exalte le patriotisme et la résistance des Luxembourgeois. Averti par ses collaborateurs, le gauleiter fait procéder à des sondages. Les résultats des scrutins montrent qu'en dépit des repréailles annoncées par les nazis, près de 93 % des recensés répondent aux questions spécifiques portant sur la nationalité, la langue maternelle et l'appartenance par « luxembourgeois » et non par « allemand », comme l'exigeait le gauleiter. Sur le côté opposé de l'Avenue de la Liberté s'élève l'ancien siège de l'A.R.B.E.D, un bâtiment imposant qui abrite aujourd'hui la Banque et Caisse d'Épargne de l'État. Sous l'Occupation, l'aile nord est le siège de l'Administration civile allemande, mise en place le 2 août 1940.

Nous quittons le « Rousegärtchen » et suivons la rue Ste-Zithe à droite. Au coin de la rue Goethe, nous tournons à gauche avant de nous engager à droite dans la rue C.M. Spoo, qui mène vers le boulevard de la Pétrusse.

### 11 Villa Pauly

La maison (n° 57) aux quatre tours rondes – mieux connue sous le nom de « Villa Pauly », du nom de son premier propriétaire, le Dr Norbert Pauly – abrite aujourd'hui la Fondation de la Résistance luxembourgeoise, ainsi que la Fondation pour la mémoire des victimes de la Shoah. De 1940 à 1944, il s'agissait du quartier général des « Einsatzkommandos » de la police de sécurité et du SD. Un certain nombre de cellules de prisonniers avaient été aménagées dans les pièces du sous-sol. De nombreux « Resistenzler » (membres de la résistance) ont également été torturés dans ces pièces. La Villa Pauly est ainsi devenue l'incarnation de la tyrannie nazie au Luxembourg. Celle-ci est commémorée par une plaque commémorative en français et en luxembourgeois. Comme le commissaire aux affaires juives de la Gestapo avait également ses bureaux dans ce bâtiment, une plaque commémore également les 1 300 habitants juifs du Luxembourg ayant été tués.

Nous nous dirigeons vers la Place de Metz. À la hauteur du bâtiment de la Banque et Caisse d'Épargne de l'État (« Spuerkeess »), nous traversons le pont Adolphe (communément appelé « Nei Bréck », soit Pont Neuf).

### 12 Place de Bruxelles

Le pont Adolphe porte le nom du premier Grand-Duc de la maison Nassau-Weilburg. Le petit espace vert dans la partie droite de la Place de Bruxelles quant à lui accueille la première Borne de Liberté érigée au Luxembourg. Cette borne fait partie de la Voie de la Liberté, qui retrace le difficile et long chemin parcouru par la 3<sup>e</sup> armée du général américain George S. Patton, du Débarquement allié sur les plages de Normandie (France), à la Bataille des Ardennes près de Bastogne (Belgique). Au Luxembourg, 32 pierres de ce type ont été posées. La première pierre, située Place de Bruxelles, a été inaugurée par le Grand-Duc héritier Jean le 12 octobre 1947.

De la Place de Bruxelles, nous tournons à droite au deuxième coin de rue dans la rue Notre-Dame.

**Bataille des Ardennes :** Le 16 décembre 1944, les troupes allemandes attaquent dans les Ardennes luxembourgeoises et belges pour une ultime contre-offensive à l'ouest. Ils ont réussi à repousser les troupes américaines pendant trois jours. L'objectif final, le port d'Anvers, n'a pas été atteint. Les troupes américaines défendent la ville de Bastogne, un important nœud routier. Finalement, la 3<sup>e</sup> armée lorraine de Patton est venue à la rescousse à marche forcée et a poussé jusqu'à Bastogne. Le nord du Luxembourg, l'Oesling, a été presque entièrement détruit. Cette deuxième libération reste fermement ancrée dans la mémoire collective des Luxembourgeois.

### 13 Ministère de l'Éducation nationale

À l'angle droit de la rue Notre-Dame et de la rue Aldringen s'élève le bâtiment du ministère de l'Éducation nationale. Une petite plaque sur la

façade du bâtiment qui longe la rue Notre-Dame signale l'emplacement de l'ancienne synagogue, détruite par les nazis à l'automne 1943. Elle rappelle ce faisant les souffrances de la communauté juive du Luxembourg : sur les 4 000 membres qu'elle comptait avant la guerre, 1 300 trouvent la mort pendant la Shoah.

#### 14 Hôtel de Ville

La Place Guillaume II (« Knuedler ») accueille l'Hôtel de Ville, l'ancien siège administratif du maire allemand désigné par l'occupant. Après la libération de la ville en septembre 1944, le bâtiment prête son cadre aux réunions de l'« Unio'n ». Fondée le 23 mars 1944, l'« Unio'n vun de Letzebuerger Freihétsorganisatio'nen » rassemble les trois principaux mouvements de résistance luxembourgeois : LPL (« Letzebuerger Patriote-Liga », Ligue des Patriotes Luxembourgeois), LVL (« Letzebuerger Volleks Legio'n », Légion Populaire Luxembourgeoise) et LRL (« Letzebuerger Ro'de Le'w », Lion Rouge Luxembourgeois). Le 10 septembre 1952, c'est dans la grande

salle du premier étage de l'Hôtel de Ville que la République fédérale allemande signe le premier traité international d'indemnisation des victimes du nazisme, appelé « Wiedergutmachungsabkommen » (accord de réparation) avec le jeune État d'Israël (« Traité de Luxembourg »).

Nous accédons à la Place d'Armes par le petit passage en face de l'Hôtel de Ville.

#### 15 10 septembre 1944

Quatre ans plus tard, le 10 septembre 1944, c'est sur la Place d'Armes qu'une foule en liesse accueille les soldats de la 5<sup>e</sup> Division blindée de l'« US Army », aux côtés du Prince Félix, époux de la Grande-Duchesse Charlotte. Peu de temps après, ce sera au Prince héritier Jean d'être acclamé par les habitants de la ville. Une plaque commémorative sur le côté gauche de la façade principale du Cercle rappelle la Libération de la Ville de Luxembourg.

